

Rapport d'Activité 2019



CARACOL

– Colocations multiculturelles & solidaires

SOMMAIRE

I - LE PROJET CARACOL _____ p.1

De l'habitat intercalaire à des colocations mixtes & solidaires

Constats & contextes

Redevances : Un habitat accessible aux personnes à faibles ressources

Un accompagnement global pour faciliter la transition

Mode d'intervention : des aménagements réversibles & modulaires respectueux de l'environnement

Habitat participatif : l'implication des résidents avant l'entrée dans les lieux & l'autonomie du collectif

L'intervention du groupement : complémentarité, adaptabilité & ancrage local

II- ÉVOLUTION DU MODÈLE _____ p.5

Contexte juridique & opérationnel favorable

Gouvernance participative & modèle bénévole

La professionnalisation de l'association

Le modèle économique & son évolution

En 2019

Projection du modèle : à partir de 2021

Retour sur les expériences

Le Perreux-sur-Marne, des supers voisins

La Roche-sur-Yon, un accompagnement à la mobilité

Toulouse, l'inscription de la colocation dans le tissu associatif local & la modélisation d'un "parcours habitant"

III- NOS PROJETS EN 2019 _____ p.11

La colocation du Perreux-sur-Marne

La colocation de la Roche-sur-Yon

La colocation de Toulouse

2019 is a winning year !

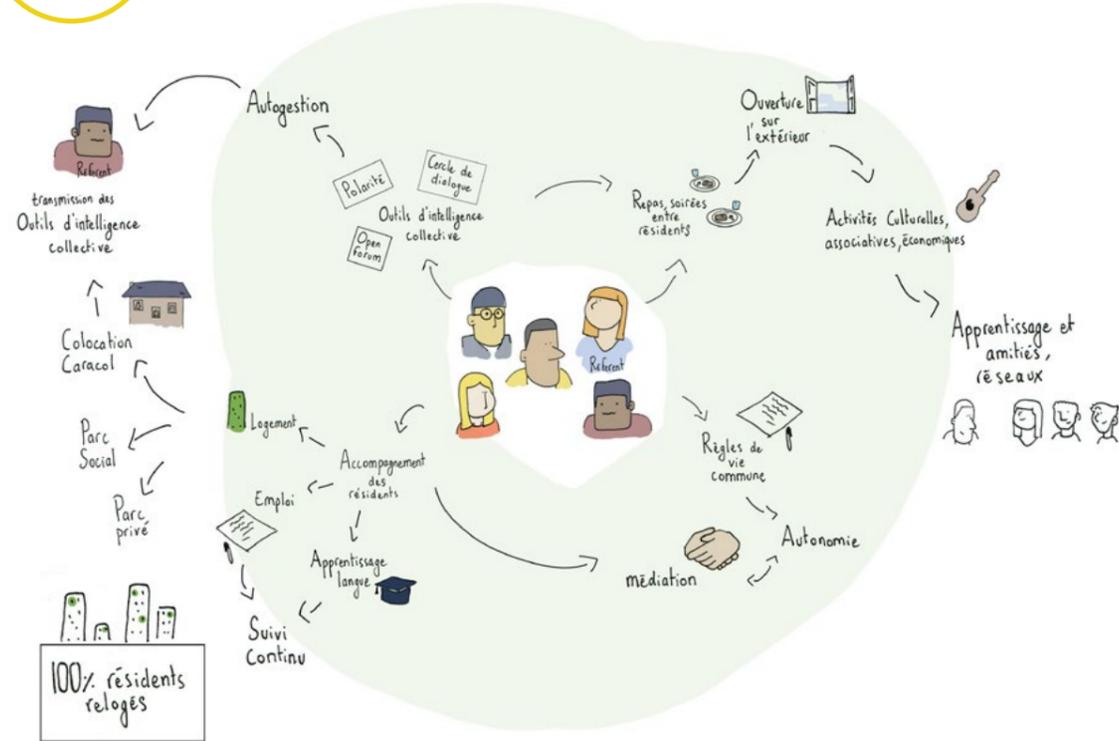
Lauréat de l'appel à expérimentations
Quartiers d'Innovation Urbaine "Chapelle-S"
2019

Prix National du Créateur d'entreprise sociale -
CREENSO

IV - LE RAPPORT FINANCIER _____ p.15

V - LES PARTENAIRES _____ p.16

I LE PROJET CARACOL



DE L'HABITAT INTERCALAIRE à des colocations mixtes & solidaires

Lancé en 2018, Caracol prend en gestion des lieux vacants pour promouvoir des colocations solidaires et interculturelles en habitat intercalaire. Il s'agit de colocations où vivent ensemble des personnes réfugiées et françaises d'âges, d'origines, et de parcours différents. Les colocations Caracol offrent un cadre de vie stable, sur une période longue connue à l'avance, au sein d'un collectif organisé autour des principes de l'égalité entre chaque résident et de l'autonomie dans la gestion courante du lieu. Les résidents sont choisis pour leur envie de poursuivre une expérience de cohabitation, leur adhésion aux valeurs du projet et leurs difficultés préalables dans l'obtention d'un logement.



CONSTATS & CONTEXTES

Les personnes réfugiées, ayant reçu le statut de la protection internationale passent sous l'égide du droit commun. Les CADA sont ainsi en première ligne pour accompagner une personne réfugiée vers un logement dans le parc social ou privé. Une personne BPI (bénéficiaire d'une protection internationale) a entre trois et six mois pour quitter le centre, une fois la protection acquise, et libérer une place d'hébergement dans un parc limité. Cette transition constitue un véritable défi compte tenu des délais pour l'accès au logement social et aux conditions d'accès au parc privé. Si l'obtention de la protection internationale constitue le premier pas vers l'accueil et l'hospitalité, elle pose de véritable enjeu en terme de logement.

D'après le rapport du député Aurélien Taché, le taux de sortie des structures d'hébergement est très faible : près de 18 000 réfugiés sont dans le dispositif national d'accueil (dont 5000 en dispositif d'hébergement d'urgence). En général, les sorties des réfugiés des dispositifs d'hébergement sont inférieures à 50% dans toutes les régions de France. En Ile- de-France, la situation est plus préoccupante avec un taux de sortie positif de seulement 13,4%. Actuellement, la mobilité qui caractérise le parcours des réfugiés, une fois le statut acquis, compromet leur insertion en compliquant le travail de suivi des associations et en limitant les échanges entre réfugiés et locaux.

Le modèle de colocation solidaire déployé par Caracol a pour objectif de répondre à ces deux enjeux en **favorisant l'accès à un logement stable pour une période connue à l'avance et en facilitant les liens avec de jeunes locaux**, permettant à la fois de favoriser la pratique de la langue, la projection dans un projet de formation ou un accompagnement vers l'emploi et de lancer des aventures collectives joyeuses et enrichissantes.

REDEVANCES :

un habitat accessible aux personnes à faibles ressources

Sans but lucratif, Caracol développe des logements à bas loyers en occupant à titre gracieux les lieux vacants et en agissant sur le type d'aménagements, de gestion (autonomie progressive des résidents) et la maîtrise de l'énergie. Concrètement, la redevance est plafonnée à 190 euros TTC par mois ou à 30% des revenus du résident.

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBAL pour faciliter la transition

L'accompagnement social représente un volet essentiel de notre modèle de colocation mixte et solidaire, et ce sur deux aspects. D'un côté, le jeu des sociabilités propre au collectif de résidents participe à la création de liens vertueux, permettant à chacun de valoriser ses savoirs et de prendre confiance en soi et en l'autre. De l'autre, un accompagnement social personnalisé est réalisé par un travailleur social pour les résidents bénéficiant de la protection internationale. Chaque colocataire réfugié est donc accompagné par un professionnel dès son emménagement dans les lieux et ce jusqu'à la fin de son contrat de résidence :

- vers le logement pérenne : demande de logement social et transmission des outils permettant d'accéder à toute les offres de logements.
- vers la gestion d'un budget d'habitat
- vers l'emploi : conseil en insertion professionnelle.
- via la mise en place de cours de français renforcé et de FLE si nécessaire lorsque le niveau de français de la personne est très faible.

MODE D'INTERVENTION :
des aménagements réversibles
& modulaires respectueux de
l'environnement

Caracol s'associe à des acteurs experts de l'urbanisme transitoire afin de réaménager et remettre en état l'intérieur du bâtiment par des techniques modulaires, réversibles et écologiques visant à l'adapter à la vie de la colocation : tout ce qui est construit doit pouvoir être démonté et réutilisé à l'occasion d'une prochaine occupation. Les matériaux utilisés sont pour la grande majorité issus de filières de récupération et de réemploi. De même, les meubles sont issus de dons et l'électronique des filières de reconditionnement.

En s'efforçant de promouvoir le réemploi sur l'ensemble des composantes matérielles du lieu, la démarche de la colocation est duelle :

- réduire au maximum l'impact écologique et énergétique du lieu.
- viser une répliquabilité de ce modèle à d'autres endroits.

Elle présente aussi un enjeu d'économie dans l'aménagement du lieu, ce qui a un impact sur le montant de la redevance proposée aux résidents.

HABITAT PARTICIPATIF :
l'implication des résidents
avant l'entrée dans les lieux et
l'autonomie du collectif

Sur le modèle des coopératives d'habitat, la participation des co-habitants est au centre du projet. Elle a pour but de faciliter la création d'un collectif autonome et la création de liens avec le voisinage et le quartier. C'est un processus encadré par plusieurs ateliers participatifs : co-crédation des règles de vie, chantiers participatifs, journée d'ameublement, lien au quartier et au voisinage.

L'INTERVENTION EN GROUPEMENT :
complémentarité, adaptabilité &
ancrage local

Le mode d'intervention de Caracol se fonde sur trois principes : la complémentarité de l'expertise, l'adaptabilité et l'ancrage local. C'est à ce titre que Caracol travaille systématiquement sous la forme d'un groupement de trois acteurs, adaptable à chaque territoire et ses spécificités.

Un acteur phare de l'urbanisme transitoire + Une structure d'insertion + Gestion lieux

Plateau Urbain, Yes We Camp + Habitat & Humanisme, Soliha + Caracol

Ce mode d'intervention garantit une plus grande maîtrise opérationnelle et une précieuse insertion dans les réseaux de solidarité locaux, gages de réussite d'un projet de colocation solidaire (ex : réemploi, continuité des parcours résidentiels, continuité de l'accompagnement social, valorisation des ressources associatives locales).

LES VALEURS
de l'association



SOLIDARITÉ



ÉCOLOGIE



MULTICULTURALITÉ



II ÉVOLUTION DU MODÈLE

CONTEXTE JURIDIQUE & opérationnel favorable

2019 a été une année riche concernant l'occupation temporaire à but d'habitat, qui, longtemps après l'effusion des années 2010 autour de l'occupation temporaire à des fins économiques, artistiques et culturelles, commence à trouver sa voie.

2019 a d'abord été l'année offrant un cadre juridique de ce type d'occupations temporaires.

Introduit dans la loi ELAN (loi portant à Evolution du Logement, de l'Aménagement et du numérique), l'article 29 relatif aux modalités d'occupation temporaire à but d'habitat a été précisé consécutivement, les 22 mai et 5 novembre 2019, par un décret d'application et un arrêté détaillant le contenu et les modalités selon lesquels l'occupation temporaire à but d'habitat doit s'exercer sur un territoire et auprès de ses bénéficiaires.

En parallèle, à Paris, le 26 août 2019, 20 acteurs de la fabrique de la ville (aménageurs, bailleurs, promoteurs, investisseurs) signent aux côtés de la Ville de Paris la **Charte de l'occupation temporaire**, visant à systématiser le recours à l'occupation temporaire dans les projets urbains du territoire parisien. Dans l'esprit de cette charte, il s'agit autant de promouvoir ces pratiques permettant de libérer un espace crucial dans la capitale que de lui assigner certains principes, dont ceux de la diversification des occupations et de la réponse aux besoins du territoire. Ainsi, dans une agglomération où les difficultés d'accès au logement marquent le quotidien d'une grande partie de la population, le modèle d'occupation temporaire à but d'habitat de Caracol s'affirme comme une solution pertinente.

Enfin, le 26 novembre 2019, le ministre du logement Julien Denormandie annonce le lancement d'un **Plan de mobilisation nationale pour lutter contre la vacance des logements et des locaux**. Cette démarche vise à promouvoir des solutions locales pour permettre aux plus de 200 000 logements vacants en zones tendues d'être des ressources face aux besoins en logement sur ces mêmes territoires.

Ces évolutions juridiques, politiques et opérationnelles, offrent un contexte favorable à Caracol pour envisager 2020 avec de nouveaux outils stables et de concert avec une action publique de plus en plus sensibles aux enjeux auxquels nous tentons d'apporter des réponses.



GOVERNANCE PARTICIPATIVE & modèle bénévole

L'association Caracol s'est fondée en 2018 sur un modèle entièrement bénévole. La réalisation des deux premiers projets de colocation de la Roche-sur-Yon et du Perreux-sur-Marne ont été le fait de bénévoles actifs mobilisés sur le long-terme, des futurs résidents impliqués sur leur temps personnel et de l'intervention sur les week-end de nombreuses personnes venues d'horizons très différents et partageant la volonté d'améliorer les conditions d'accueil des réfugiés en France.

Constituant le fondement de l'association, nous souhaitons que cette fibre faite d'engagements dynamiques et de regards complémentaires continue de faire évoluer notre modèle.

Ainsi, si l'association se renforce de compétences et se professionnalise en 2019, elle se structure aussi autour d'une gouvernance participative fondée sur ces principes d'engagement et de participation.

Il s'agit d'impliquer, d'une part, les bénévoles, mais aussi les résidents des colocations, dans les instances dirigeantes de l'association. De cette manière, les orientations stratégiques de Caracol sont d'abord le fait de l'expérience de terrain de l'association et en prise directe avec les besoins de ses bénéficiaires et parties-prenantes. En 2019, deux habitants de la première colocation du Perreux-sur-Marne ont intégré le bureau de l'association en qualité de Président et de Secrétaire Général.

D'autre part, il s'agit de formaliser et de systématiser le mode d'action par chantiers participatifs en faisant le cœur de la constitution des futurs collectifs de colocataires et de leur lien au voisinage et aux réseaux de solidarité locaux.

PROFESSIONNALISATION de l'association

Si nous avons mis en place des structures permettant de pérenniser l'ADN participative et bénévole de Caracol dans son mode d'intervention et de gouvernance, 2019 a aussi été marquée par une première étape de professionnalisation du projet via l'embauche de deux premiers salariés. Profils généralistes cumulant des expériences dans le montage de projets à la frontière de l'urbanisme et de la solidarité, ils mettent leurs compétences et leur motivation à disposition de l'association dans le montage et le développement de nouveaux projets de colocations et dans l'approfondissement du modèle social et environnemental de Caracol.

L'embauche de ces deux premiers salariés a été permis par un montage particulier, fruit du riche partenariat engagé avec l'association Singa. Caracol a en effet mobilisé plusieurs sources de financements équivalents au montant des deux salaires : Fondation Ceetrus, France Active, Fondation Somfy, Fondation de France. Ces financements sont fléchés vers Singa qui en retour porte l'ensemble des fonctions de gestion RH liées aux deux emplois.



LE MODÈLE ÉCONOMIQUE & son évolution

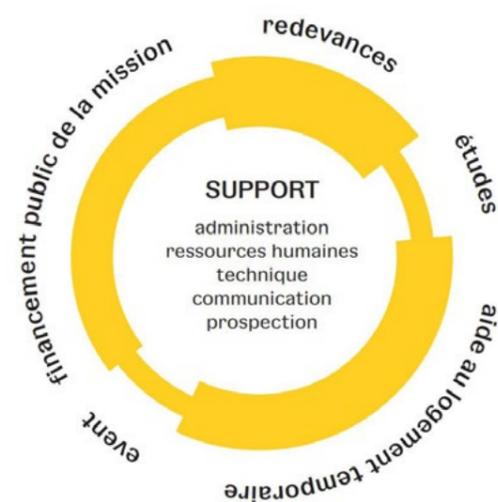
Du point de vue le plus sobre, le modèle économique repose sur la mise à disposition, par un propriétaire, gracieuse ou en contrepartie d'une redevance symbolique, de lieux vacants. L'association perçoit ensuite les redevances des résidents. Suite à l'ouverture des premières colocations Caracol, les recettes sont principalement constituées :

- de la perception des redevances des résidents. 190 euros par mois par résident.
- de la perception de financements publics pour l'accompagnement social des résidents : financement de la Dihal/Diair à raison de 2000 euros par résident BPI.



- de la perception de subventions de fonctionnement et d'investissement pour le lancement du projet.

L'équilibre dépend de notre capacité à accompagner chaque collectif vers l'autonomie. En effet, un collectif autonome requiert une gestion courante des lieux légères, et une énergie mise au service des résidents : l'appui au projet des résidents et service de médiation pour un impact maximum.



EN 2019

L'ouverture de 16 chambres, associées à certains financements publics et privés permettent l'embauche de deux salariés et le paiement des frais liés aux biens gérés. Jusqu'à aujourd'hui, l'ensemble des travaux a été couverts par des subventions d'investissement.

Autre élément nouveau pour Caracol en 2019, nous avons réalisé en décembre notre première **campagne de crowdfunding sur la plateforme des Petites Pierres**. 74 personnes ont participé aux dons.

Ces dons ont été multipliés par trois par les fondations hébergées sur la plateforme, permettant de réunir en un mois 20 000 €.

Cette somme a directement permis de financer les chantiers liés à l'aménagement de la colocation de Toulouse, débutant en janvier, ainsi qu'une partie de l'accompagnement social des résidents bénéficiaires de la protection internationale pour la première année d'occupation. Cette campagne est une grande réussite et nous souhaitons remercier chacun des participants : grâce à vous, la 3^e colocation Caracol a pu ouvrir ses portes début mars 2020 !

PROJECTION DU MODÈLE : À PARTIR DE 2021

L'ouverture de 50 chambres nous permettra de salarier trois personnes uniquement sur la perception des redevances. Notre capacité à aller chercher des financements publics, européens et privés devrait nous permettre d'augmenter notre capacité d'autofinancement pour les aménagements et approfondir le modèle social tout en nous inspirant des réalisations effectuées en France et en Europe pour diversifier nos propositions et toucher plus de propriétaires.

RETOUR sur les expériences



LE PERREUX-SUR-MARNE, DES SUPERS VOISINS

La colocation du Perreux-sur-Marne a ouvert début mars 2019. Cette colocation était la première ouverte par notre association et, en un sens, la première du genre. De par sa qualité de première, toutes les actions mises en place, démarche participative, aménagement avec les résidents, constitutions d'un groupement de partenaire... étaient des nouveautés et constituaient les tests grandeur nature des hypothèses que nous avions portées sur l'année 2018. L'un des principes qui guident nos actions, néanmoins, a été plus qu'ailleurs testé au Perreux sur Marne.

Dès l'accord de principe de l'implantation d'une colocation au Perreux-sur-Marne, la question s'est posée quant à la création de liens dans le quartier. En effet, en tant que petite ville de la proche couronne Parisienne, Le Perreux-sur-Marne est fortement résidentiel, et le réflexe de nombre d'habitants, est d'effectuer ses activités à Paris, qui n'est qu'à 30mn de transport (ou vélo). Ce constat ne nous a pas arrêtés, et convaincu qu'il y avait une richesse à dévoiler dans notre quartier, nous avons commencé à frapper aux portes.

Pour réaliser cette action, en apparence simple, mais si ça l'était tant, on connaîtrait tous nos voisins, nous avons reçu l'aide de City of Hospitality. Cette association, issue du Québec, organise depuis près d'une décennie, des marches exploratoires permettant de pointer du doigt les dysfonctionnements d'un quartier, ses points forts et les améliorations ou renforcements à y apporter. Ces déambulations nous ont tout simplement permis de rencontrer nos voisins proches et un peu plus lointains.

Un an après, nous sommes en lien avec l'AMAP du coin qui nous donne les paniers non récupérés en échange d'un coup de main ponctuel au maraîcher, une bonne part de nos meubles viennent de la ressourcerie dont la présidente n'est autre que la voisine d'en face. Nous connaissons les gens qui habitent dans notre rue, ce qui nous donne de nombreuses occasions de proposer des services ou d'en demander, de parler de tout et de rien.



LA ROCHE-SUR-YON, UN ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ

L'ouverture de la colocation de la Roche-sur-Yon était connue longtemps à l'avance. La maison a accueilli ses habitants mi-septembre et déjà en décembre, nous nous étions mis d'accord avec la propriétaire sur les grands principes de l'occupation. Ces conditions idéales nous ont permis de travailler longtemps à l'avance à la constitution du collectif habitant. Avec l'envie de répondre à une question : est-ce qu'une colocation peut faciliter le démarrage d'un projet de vie dans une nouvelle ville ?

Sur le papier, nos hypothèses étaient que la peur de l'isolement, lié à un déménagement dans une nouvelle ville, constituait l'un des principaux freins à la mobilité. En effet, plus qu'un cercle amical de la plus haute importance pour quiconque, les réseaux sont plus importants encore pour une personne réfugiée qui s'appuie sur un réseau d'amis et de connaissance pour comprendre un environnement complexe, trouver du travail ou encore un logement. La possibilité de déménager dans une colocation nous paraissait comme une partie de la réponse par la création de liens avec des personnes locales qui connaissent bien leur ville et ses ressources. Ensuite, la période de stabilité, c'est à dire la possibilité de rester dans la maison sur un temps long, nous paraissait la garantie qu'un habitant déménageant n'aurait pas à trouver ou accepter un travail dans la semaine.

Identifier deux personnes souhaitant déménager à la Roche-sur-Yon n'a pas été simple car cette ville n'est pas la plus connue. Ibrahim et Abdi se sont portés volontaires car tous deux avaient des amis à Nantes, une ville proche. La première étape a été de comprendre le projet personnel et professionnel de ces deux personnes aux côtés d'Habitat et Humanisme (EHD), puis d'identifier les opportunités en lien sur le territoire. Dans un même temps, mettre en place une série d'échanges, puis de rencontre, en permettant à chacun de venir à la Roche sur Yon. Enfin, s'assurer du transfert de tous les droits au moment de l'entrée dans les lieux.

Aujourd'hui, la colocation fonctionne bien, avec le collectif de départ. Tout le monde a trouvé un travail rapidement et les progrès en français sont impressionnants. Un gros point d'amélioration concerne néanmoins le transfert des droits et de toutes les commodités (compte en banque...). Nous allons nous appuyer sur le vécu d'Ibrahim et Abdi pour nous améliorer et proposer à nouveau cette mobilité, pourquoi pas, bientôt, en zone rurale !



TOULOUSE, LA MODÉLISATION D'UN "PARCOURS HABITANT"

Le montage de la colocation toulousaine a fait l'objet d'une coordination et d'une complémentarité forte entre les partenaires du groupement et les acteurs locaux de la solidarité. Cette expérience nous a permis de modéliser des processus de continuité du travail social et d'identifier des méthodes d'adaptation de la colocation aux spécificités des parcours résidentiels des habitants.

En amont de la phase d'identification des futurs colocataires, la mairie de Toulouse, propriétaire du bien que nous allions occuper, et Habitat et Humanisme Midi-Pyrénées, chargé de l'accompagnement social des futurs résidents, nous ont mis en relation avec plusieurs acteurs locaux de la solidarité. L'objectif de ces temps de rencontre était double. D'une part, il s'agissait d'avoir une vision de la vitalité associative du territoire afin de pouvoir inscrire la colocation en complémentarité des actions déjà menées sur le territoire. Et d'autre part de permettre à ces associations, qui suivent et travaillent avec leur public depuis parfois plusieurs années, d'identifier et d'orienter certains de leurs bénéficiaires aux séances d'informations collectives que nous avons organisé pour constituer le futur collectif d'habitants.

Conviant l'expertise et la connaissance fine du territoire de la Mairie de Toulouse et d'Habitat & Humanisme Midi-Pyrénées, nous avons échangé en amont avec de nombreux acteurs locaux, couvrant différents enjeux dans lesquels une colocation Caracol s'inscrit, tels que : l'accès au logement, l'intégration des primo-arrivants, l'accompagnement vers l'emploi, l'innovation sociale. Nous avons notamment rencontré le SIAO 31, Forum Réfugié (programme Accelair 31), l'UCRM, Singa Toulouse et bien d'autres.

Suite à ces rencontres, nous avons organisé et co-animé deux sessions d'information collectives avec Habitat et Humanisme Midi-Pyrénées. Sessions qui ont rassemblé près de 30 personnes. Grâce à l'implication à toutes les étapes du projet de la responsable et de la travailleuse sociale qui accompagnent les colocataires réfugiés dans l'expérience de la colocation, l'identification des colocataires s'est faite en pleine considération des enjeux de chacun ; des futurs habitants, des partenaires et du territoire.

Le montage de la colocation à Toulouse a ainsi été l'objet d'un effort important de coordination du travail social. D'une part, ce travail visait à assurer la continuité de l'accompagnement

social à l'entrée des résidents dans la colocation (réunions tripartites avec les habitants et les associations réalisant l'accompagnement vers le logement en amont, suivi des dossiers à l'entrée en colocation, point sur les démarches en cours en terme d'accès aux droits). D'autre part, il a permis de mettre en place une complémentarité dans l'accompagnement social réalisé auprès des colocataires (entre Habitat et Humanisme Midi-Pyrénées spécialisé sur le champ du logement et les associations accompagnement initialement les colocataires)

Cette expérimentation réussie nous a donc permis de modéliser les modalités essentielles à la co-construction du parcours habitants avec nos partenaires chargés de l'accompagnement social.



III NOS PROJETS EN 2019



LA COLOCATION DU PERREUX-SUR-MARNE

Commune :	Le Perreux-sur-Marne
Propriétaire :	Société du Grand Paris
Porteur de projet :	Caracol, Plateau Urbain, Habitat et Humanisme Ile-de-France
Type de projet :	Occupation temporaire avant destruction du bien
Surface :	150m ²
Calendrier :	Janvier 2019 à Janvier 2021
Budget d'investissement :	12 000€

Un groupement composé de Caracol, Habitat & Humanisme Ile-de-France et Plateau Urbain a été retenu par la Société du Grand Paris pour mettre en oeuvre l'occupation temporaire d'un loft situé dans le quartier du Plateau Résidentiel au Perreux-sur-Marne. Ces locaux, amenés à être détruits dans le cadre des chantiers du Grand Paris, sont mis à disposition pour 2 ans à partir de janvier 2019. Résultat de chantiers participatifs menés avec Unity Cube, cet ancien loft de 150m² a été réaménagé en magnifique colocation par l'énergie incroyable déployée par un groupe de bénévoles et les futurs habitants. L'ameublement a été organisé sous la forme de dons de mobilier

par plus d'une trentaine de particuliers, regroupant des proches et surtout, dans un splendide élan de solidarité, le voisinage et les habitants du quartier.

Le bien sert désormais de lieu de vie à 5 personnes réfugiées et locales qui cohabitent depuis maintenant un an. A l'initiative des habitants et appuyé par l'association, de belles collaborations locales ont vu le jour : la récupération des paniers invendus de l'AMAP locale Trait d'Oignon, l'implication des résidents dans la fête de quartier, l'usage de matériaux de réemploi mis à disposition par la ressourcerie du Perreux 21 pour la construction artisanal de mobilier.

L'accompagnement social, réalisé par Habitat et Humanisme (EHD), est complété par la possibilité, pour tous les habitants, de participer aux programmes de Singa, de Wintegreat, de l'association Causons pour l'apprentissage de la langue. Des associations du Perreux sur Marne sont régulièrement mobilisées et contribuent à permettre aux habitants de rencontrer de nouvelles personnes, développer leurs propres projets et se sentir chez soi.



LA COLOCATION DE LA ROCHE-SUR-YON

Commune :	La Roche-sur-Yon
Propriétaire :	Particulier
Porteur de projet :	Caracol, Habitat & Humanisme Vendée
Type de projet :	Occupation temporaire avant revente du bien
Surface :	145m ²
Calendrier :	Septembre 2019 à Septembre 2022
Budget d'investissement :	100% bénévole

Un groupement composé de Caracol et Habitat & Humanisme Vendée a été retenu par un propriétaire particulier pour l'occupation temporaire de son bien, une belle maison avec jardin située à la Roche-sur-Yon, pour une durée de trois ans.

La grande maison, réaménagée au cours de chantiers participatifs entièrement bénévoles, sert de lieu de vie à une colocation composée de deux personnes réfugiées et de deux personnes locales qui ont investis les lieux à l'issue d'une démarche participative visant à co-produire les aménagements

de la maison vacante, à réaliser son ameublement et à co-construire les règles de vie de la colocation.

Cette grande maison fait cohabiter deux jeunes personnes bénéficiant de la protection internationale et deux jeunes locaux ayant répondu à l'appel à candidature lancé via la plateforme de Caracol et ses réseaux partenaires. Les colocataires ont été choisis pour leur situation sociale, les intérêts qu'ils partagent et l'adhésion aux valeurs du projet. La particularité de cette colocation est d'avoir permis d'accompagner à la mobilité deux personnes réfugiées vivant à Paris et souhaitant s'installer à la Roche sur Yon. Les personnes ont été accompagnées vers l'emploi par le cabinet Envergure.

Ce projet est le deuxième pilote de Caracol.



LA COLOCATION DE TOULOUSE

Commune :	Toulouse
Propriétaire :	La Mairie de Toulouse
Porteur de projet :	Caracol, Habitat & Humanisme Midi-Pyrénées, Unity Cube
Type de projet :	Occupation temporaire avant destruction du bien
Surface :	240m ²
Calendrier :	Janvier 2020 à Janvier 2023
Budget d'investissement :	15 000€

Un groupement composé de Caracol, Habitat & Humanisme Midi-Pyrénées et Unity Cube a été retenu par la Mairie de Toulouse pour l'occupation temporaire de son bien.

Ces locaux, acquis par l'EPFL en vue de futurs projets d'aménagement du territoire sur le nord de l'agglomération toulousaine, sont mis à disposition du groupement pour 3 ans d'occupation. Le bien sert de lieu de vie à une colocation de 7 personnes ayant investi les lieux début mars 2020 à l'issue d'une longue démarche participative regroupant les futurs colocataires et un grand nombre de bénévoles. Les chantiers participatifs menés avec Unity Cube sur les week-end de janvier et février ont permis de transformer cette ancienne villa en une colocation de 7 habitants en aménageant une chambre dans la

dépendance et en en produisant une autre à l'aide de matériaux de réemploi dans l'espace du salon.

Les 7 colocataires, mêlant bénéficiaires de la protection internationale et jeunes personnes en recherche de logement dans l'agglomération, ont été identifiés à l'issue de réunions collectives d'information menées en partenariat avec Habitat & Humanisme Midi-Pyrénées, Accelair 31, le programme CALM de Singa. Relayés sur les réseaux sociaux et la plateforme Caracol, c'est la première fois que nous avons pu réaliser des réunions d'information mixtes, permettant aux futurs colocataires de nouer des liens très en amont de l'entrée dans les lieux et d'illustrer dès le premier contact la réalité sociale et multiculturelle d'une telle colocation.

L'autre approfondissement notable du montage de cette colocation concerne l'accompagnement social des résidents bénéficiant de la protection internationale. Une démarche de coordination de l'accompagnement a été initiée entre Caracol, Accelair 31 et Habitat & Humanisme Midi-Pyrénées afin d'assurer la continuité et la complémentarité de cet accompagnement. Un travailleur social d'Habitat & Humanisme accompagne individuellement les résidents dans une perspective d'accès au logement durable et Caracol accompagne et soutient les initiatives portées par le collectif.

2019 IS A WINNING YEAR !

En 2019, Caracol a été lauréat à deux reprises :



LAURÉAT DE L'APPEL À EXPÉRIMENTATIONS QUARTIERS D'INNOVATION URBAINE "CHAPELLE-S" 2019

En mars 2019 le groupement composé de Caracol, Unity Cube et EHD a été sélectionné par l'Urban Lab (laboratoire d'innovation urbaine de la ville de Paris) dans le cadre du programme Quartier d'Innovation Urbaine La Chapelle-S pour mettre en place une colocation multiculturelle en habitat intercalaire sur ce territoire.

Lauréat de ce concours, nous sommes accompagnés par l'Urban Lab :

- pour une démarche de prospection : l'Urban Lab agit comme un agent de liaison entre notre groupement et les acteurs de la ville (ICADE, SEMAPA, RIVP...)
- pour le montage du projet : nous bénéficions d'un suivi personnalisé avec un conseiller du laboratoire d'innovation
- pour la mesure d'impact social : de concert entre les membres du groupement et notre conseiller nous avons mis en place un processus d'auto-évaluation



PRIX NATIONAL DU CRÉATEUR D'ENTREPRISE SOCIALE - CREENSO

Caracol a également remporté le 1er prix du concours Créenso (Prix national du Créateur d'une Entreprise Sociale) de la fondation Ceetrus pour l'Entrepreneur Social et de l'IESEG School of Management.

Après une année de mécénat de compétences d'un étudiant de Master de IESEG, Mehdi Mestassi, qui nous a conseillé et accompagné dans notre développement... le jury nous a remis le 1er prix assorti d'une dotation de 10 000€ !



VOUS SOUHAITEZ PARTICIPER AU PROJET ?

Dons de matériel, bricolage, peinture, photographie, partenariats, design, comptabilité, jardinage, déménagement...

Caracol aura toujours besoin de bonnes énergies et de coups de main ponctuels ou réguliers. L'année 2020 s'annonce riche en projets à venir. Quel que soit votre profil, et peu importe votre compétence à manier habilement ou non le sabre laser, vous êtes les bienvenues.



Ecrivez-nous :
contact@caracol.house